

Fêtes et réceptions

La Festsaal, que la Municipalité de Garmisch-Partenkirchen a fait édifier dans le style bavarois, a été le théâtre de nombreuses réceptions. Le Président du Comité Organisateur des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver, Dr. Karl Ritter von Halt, le Reichssportführer von Tschammer und Osten, les Ministres de l'Intérieur Dr. Frick et de la Guerre, Colonel-Général von Blomberg, le Dr. Théodore Schmidt, Président du Comité Olympique Autrichien, et l'Aéro-Club d'Allemagne y ont reçu tour à tour le Comité International Olympique, les Présidents et Membres des Comités Olympiques Nationaux et des Fédérations Internationales Sportives, et les Autorités Allemandes. Mais c'est à Munich que le Gouvernement du Reich et le Gouvernement de la Bavière ont offert, dans la grande salle du Musée Allemand, sous la présidence du Ministre du Reich Dr. Gobbels et du Président du Gouvernement Bavarois, le grand banquet officiel, au cours duquel fut exécuté un programme musical de tout premier ordre.

—:§:—

6. — Procès-verbal de la séance tenue par le Comité International Olympique le mardi II février 1936, à Garmisch-Partenkirchen

Les Membres du C.I.O. présents à Garmisch ont tenu séance le II février 1936, à 17 heures au Rathaus.

Etaient présents :

M.M. Comte de Baillet-Latour, Président, S. E. le Dr. Lewald, Dr. Karl Ritter von Halt, Dr. Th. Schmidt, S. E. St. Tchaprachikov, Ernst Krogius, Marquis de Polignac, Lord Aberdare, Baron Schimmelpenninck van der Oye, Comte Bonacossa, Comte Gautier-Vignal, Thos Fearnley, S. E. I. Matuszewski, Comte de Rosen, Dr. J. Guth-Jarkovsky.

CAS DE Mr. LEE JAHNCKE.

Le PRESIDENT, après avoir fait l'historique de la campagne menée aux États-Unis contre la participation américaine aux Jeux de la XIème Olympiade, a mis ses collègues au courant de l'intervention de Mr. Lee Jahncke, qui par une déclaration publique a pris position contre l'avis unanime des membres du C.I.O. Le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée aux Membres américains, de la lettre de Mr. Lee Jahncke et de sa réponse.

Les Membres, indignés par l'attitude de Mr. Lee Jahncke et considérant qu'il a nettement contrevenu aux Statuts du C.I.O. en trahissant les intérêts du Comité et en manquant envers ses collègues aux règles de la bienséance, demandent à l'unanimité au Président que la correspondance échangée entre lui et Mr. Lee Jahncke soit communiquée à tous les membres, afin

qu'on puisse, dès la première séance de la Session de Berlin, prendre une décision à son égard.

ODE OLYMPIQUE.

Mr. Avery BRUNDAGE, Président du Comité Olympique Américain, est introduit et remet au C.I.O. l'Ode Olympique de Miss Byrd Mock, enluminée par l'artiste américain Charles Sindelar, offerte par son auteur au Musée Olympique de Lasusanne. L'Ode Olympique, qui sera exposée hors concours aux Concours d'Art de la XIème Olympiade, est confiée au Comité Organisateur,

JEUX DE LA XIème OLYMPIADE.

Le Dr. Carl DIEM et le Capitaine W. FUERNER, Commandant du Village Olympique, sont ensuite introduits. S. E. LEWALD donne à ses collègues des renseignements sur l'avancement des constructions, l'affluence probable des participants, les questions de logement à Berlin. Il estime à 10.000 le nombre des concurrents et officiels.

Le PRESIDENT déclare qu'il convient de décourager les organisateurs des multiples concours qui n'ont rien à voir avec les Jeux et que les Membres du C.I.O. doivent, dans leur pays, préciser que ces concours n'ont rien d'olympique, pour éviter toute confusion. Le Comte GAUTIER-VIGNAL voudrait que l'insigne olympique et le terme «olympique» fussent protégés internationalement.

Il ressort de la discussion que l'insigne olympique et le terme «olympique» sont légalement protégés dans divers pays, ainsi en Allemagne, en Italie, en Autriche, mais qu'il est plusieurs pays dont la législation ne permet pas d'obtenir cette protection.

ABUS DU TERME OLYMPIQUE POUR UN CONCOURS DE BRIDGE.

Le PRESIDENT donne connaissance à ses collègues de l'usage abusif, et répété chaque année, que fait un «comité olympique de bridge», dont le siège est à New York, en organisant un «concours mondial olympique de bridge». Le Comité Olympique Américain en a été informé par lettre du Président, mais sans effet. Le Comité insiste pour que le Président se mette directement en rapport avec le Président du Club de bridge.

PRIX NOBEL.

La candidature du Baron Pierre de Coubertin a été déposée en temps voulu auprès du Comité du Prix Nobel à Oslo. Le vote sur cette attribution ne se fera qu'au mois de novembre prochain.

DIFFICULTES AVEC LE COMITE OLYMPIQUE IRLANDAIS.

Après avoir entendu du Président un exposé de la question, les membres présents sont d'avis que la participation des rameurs irlandais pourra être admise.

si la Fédération Internationale n'y fait pas opposition. la signature du Comité Olympique National étant remplacée par celle de Mr. Keane, membre pour l'Etat Libre d'Irlande.

SESSION DE BERLIN.

Les dates suivantes sont fixées :

Séance d'Ouverture de la Session : Mercredi 29 juillet après-midi, (suivie d'une courte séance)

30 et 31 juillet : Séances de travail

La Commission Exécutive siégera le matin du 29. VII. à 10 h.

LE PRESIDENT,

Baillet-Latour

LE SECRETAIRE

A. Berdez



7. — Session de 1936 du Comité International Olympique

« »

An I de la XI^{me} Olympiade

La Session de 1936 du C.I.O. aura lieu à Berlin, immédiatement avant l'ouverture des Jeux de la XI^{me} Olympiade, du 29 au 31 juillet.

Le Programme de la Session sera le suivant :

Mercredi 29 juillet : 16.— h Séance d'Ouverture

Judi 30 juillet : 9.30 h. Séance.
14.30 h. Séance.

Vendredi 31 juillet : 9.30 h. Séance.
14.30 h. Séance

La Séance d'Ouverture se tiendra dans l'antique Aula de l'Université et les séances de travail à l'hôtel Adlon.

La Commission Exécutive se réunira le 29 juillet à 10 heures.

ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

- I. CAS DE M. ERNEST LEE JAHNCKE.
- II. DEMISSIONS, ELECTIONS.
- III. ATTRIBUTION DES JEUX DE LA XII^{me} OLYMPIADE.
- IV. RECONNAISSANCE DE NOUVEAUX COMITES OLYMPIQUES NATIONAUX.
- V. REGLEMENT DEFINITIF DES CONCOURS D'ART : Concours d'orfèvrerie, etc.

VI. PROGRAMME : Demande de réadmission du Tir aux Pigeons d'argile et au Cerf courant. Demande de l'Union Canadienne et de l'Union Américaine de Raquetteurs.

VII. ATTRIBUTION DES PRIX D'AERONAUTIQUE ET D'ALPINISME DE LA XI^{me} OLYMPIADE.

VIII. RAPPORT DES FEDERATIONS INTERNATIONALES SUR L'AMATEURISME.

IX. PROPOSITION DE M. GLANDAZ : «Ne peuvent représenter un pays dans les concours olympiques que les naturalisés depuis au moins cinq ans.»

Y. PROPOSITION DE S. E. LEWALD ET DU Dr, KARL RITTER VON HALT : «Limitation de l'âge des concurrents aux Jeux Olympiques. Fixation d'un âge minimum.» (Modification du texte de l'art. III des Règles Générales : «Il n'y a pas de limite d'âge pour les concurrents aux Jeux Olympiques.»)

XI. ATTRIBUTION DE LA COUPE OLYMPIQUE POUR 1937.

XII. EDUCATION SPORTIVE.

XIII. DIVERS :

- Décision prise par la Fédération Internationale de Ski à son Congrès de 1936.
- Vœu de l'Union Cycliste Internationale.
- Protestation du Comité Olympique Irlandais.
- Jeux d'Extrême Orient et de l'Amérique Centrale.
- Demande de la Fédération Sportive Russe.
- Abus du terme «olympique».
- Places réservées aux Jeux Olympiques pour les anciens participants (Requête de M. H. M. Osborn.)
- Etude de la répartition des bénéfices éventuels des Jeux Olympiques.
- Proposition de la Fédération Internationale de Basketball.
- Désignation de l'Hymne de M. Richard Strauss comme Hymne officiel. (Décision prise à Garmisch par la Commission Exécutive après l'audition.)

XIV. SESSION DU C.I.O. DE 1937,

XV. MUSEE OLYMPIQUE.

XVI. BULLETIN OFFICIEL.

XVII. BUDGET ET COTISATIONS.

Pour la Commission Exécutive
P. O.

Le Secrétaire :
A. Berdez.

